

UNIVERSITÉ DE PARIS III  
SORBONNE NOUVELLE

(Arrêté du 16 avril 1974)

**DOCTORAT DE 3<sup>e</sup> CYCLE**

En LINGUISTIQUE ET PHONETIQUE (Sémiotique)

*Le Secrétaire général de l'Université de la Sorbonne Nouvelle certifie que*

Monsieur C R I V A T Emmanuel

né à Bucarest - ROUMANIE, le 26 février 1952, a été jugé *digne*

du titre de **DOCTEUR de 3<sup>e</sup> CYCLE** en LINGUISTIQUE ET PHONETIQUE

avec une thèse intitulée : "Le creux bâti contributions à une sémiotique de l'architecture".

présentée en soutenance le Vendredi 28 juin 1985 devant un jury composé de :

**MM** GREIMAS, M. COQUET, M. COLIN, M. HAMMAD

MENTION : TRES BIEN

Cette attestation, pour être valable, ne doit être ni surchargée ni grattée. L'Université ne la délivre qu'une fois. Les Maires et les Commissaires de police français, les Agents diplomatiques et consulaires de France à l'étranger peuvent en délivrer des copies certifiées conformes.



Paris, le 5 juillet 1985

Le Secrétaire général :

*E. Lagarde*  
E. LAGARDE